

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

RETIRED AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 3106

présenté par

M. Naillet, M. Garot, Mme Jourdan, Mme Battistel, M. Jean-Louis Bricout, M. Juanico,
M. Letchimy, Mme Manin et Mme Untermaier

ARTICLE 15

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« peuvent prendre »,

le mot :

« prennent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à empêcher la possibilité d'écarter l'un des critères cités par l'alinéa.